Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210102596-20231019-2023022bis-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/11/2023

DELIBERATION N° 2023022bis
Droit de place et occupation du domaine public

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES ––BOUCHET

MM. PACCOUD –MOISSON – MEURENAND – TARPIN – MAITRE- DURAND

Date de la convocation
09 octobre 2023

Absents excusés :

Mmes PERRAUD-DAMIDAUX- PASQUET– LEBLANC PAGE-GIORIA

M. NAULET
Pouvoirs :
Mmes DAMIDAUX : Mme BOUCHET
PERRAUD : M. TARPIN
LEBLANC-PAGE : M. TARPIN
GIORIA : M. PACCOUD
MM. NAULET : M MOISSON

Secrétaire de séance : M. LIONEL PACCOUD

M. le Maire propose à l'Assemblée les tarifs :
L'article L. 1311-5 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « I. – Les collectivités territoriales peuvent délivrer sur leur domaine public des autorisations d'occupation temporaire constitutives de droits réels ou en vue de la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de leur compétence. Le titulaire de ce titre possède un droit réel sur les ouvrages, constructions et installations de caractère immobilier qu'il réalise pour l'exercice de cette activité. Ce droit réel confère à son titulaire, pour la durée de l'autorisation et dans les conditions et les limites précisées dans la présente section, les prérogatives et obligations du propriétaire. Le titre fixe la durée de l'autorisation, en fonction de la nature de l'activité et de celle des ouvrages autorisés, et compte tenu de l'importance de ces derniers, sans pouvoir excéder soixante-dix ans. Ces dispositions sont applicables aux groupements et aux établissements publics des

collectivités territoriales, tant pour leur propre domaine public que pour celui mis à leur disposition. »

Droit de place	Tarif
Marché artisanal-le ml	2.00 €
Camion resto, camion friterie, camion vente fromage (1 soir par semaine) - tarif par trimestre	150.00€

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montcet,

Le secrétaire de séance

Le 20 octobre 2023

Le Maire,

Franck TARPIN